

fait-il que la première chose qu'ait faite le Nouveau parti démocratique en Colombie-Britannique après son élection il y a quelques mois ait été de porter le supplément de la pension de vieillesse à \$200, sans toutefois augmenter la pension de base de cinq cents? J'en ai certainement déjà assez dit pour montrer jusqu'à quel point j'estime le député et je lui sais gré de ses efforts. C'est très bien de dire que le grand NPD veut l'universalité totale, mais un gouvernement provincial NPD arrive au pouvoir et porte le supplément à \$200 par mois grâce au programme d'assistance publique du Canada sans toutefois augmenter la pension de base de cinq cents. C'est pourquoi je signale respectueusement que l'opposition a un rôle à jouer, mais que le rôle des députés qui siègent du côté du gouvernement est bien différent.

Il y a déjà 21 ans que les pensions de vieillesse universelles ont été introduites pour la première fois au Canada pour les gens âgés de 70 ans et plus. En 1952, le Parlement a accordé une prestation universelle de \$40 par mois à tous les habitants du Canada qui avaient au moins 70 ans et qui satisfaisaient aux conditions de résidence. En 1967, il a ajouté à cette pension un supplément de revenu garanti de \$30 par mois moyennant justification des ressources. A compter de 1966, l'âge d'admissibilité à la pension a été réduit à raison d'un an par année jusqu'à ce qu'il atteigne 65 ans en 1970.

Avant 1952, un nombre imposant de Canadiens à la retraite devaient avoir recours à l'assistance publique pour subsister. Par la suite, le niveau du revenu garanti à nos citoyens âgés a constamment augmenté jusqu'à ce qu'en vertu de la mesure législative dont la Chambre est actuellement saisie, les pensionnés célibataires aient droit à \$170 par mois et les couples à \$325 par mois et que la pension de base soit portée de \$82.88 à \$100.

En passant, je rappelle à la Chambre que, de l'avis du député de Hillsborough, un des porte-parole du parti conservateur cet après-midi, une pension de \$100 est insuffisante et il faudrait la porter à \$107 par mois pour faire face au coût de la vie. Je ne comprends pas qu'un parti de l'envergure du parti conservateur puisse aborder un sujet aussi délicat que celui des pensions de vieillesse, car il n'y a pas un seul député à la Chambre ici ce soir—et, en fait, bien peu de Canadiens à l'âge de la retraite—qui ne se rappelle le geste de nos grands amis conservateurs à l'époque où ils avaient remporté l'une des plus grandes majorités de l'histoire du pays. Je vais vous dire en quoi il consistait. Ce parti a porté la pension à \$65 par mois pour les gens de 70 ans en leur disant: «Dieu vous bénisse. C'est le mieux que nous puissions faire.»

Une voix: C'est beaucoup mieux que ce que vous avez fait.

Une voix: Et que dire de \$2.88?

M. Alexander: Et de 42c.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Peut-être est-ce parce que les députés atteindront bientôt l'âge de la pension de vieillesse et que l'enthousiasme les gagne, mais la présidence a peine à comprendre les propos du député.

M. Alexander: Ils n'ont aucun sens, de toute façon.

M. Whicher: Permettez-moi de vous rappeler qu'à l'âge de 70 ans...

[Français]

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement que vous venez de faire, je dois dire que j'au-

rais été heureux, tout à l'heure, lorsque mon collègue de Compton (M. Latulippe) a parlé, que celui qui présidait à ce moment-là fasse la même observation, alors qu'un groupe de députés libéraux à ma gauche chahutaient «royalement».

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

[Traduction]

M. Whicher: C'est mieux que les \$65 par mois à l'âge de 70 ans que nos amis à la gauche de M. l'Orateur ont payés aux citoyens âgés du Canada, sans le moindre supplément de revenu garanti. Pourtant, ils nous disent maintenant par l'intermédiaire de leur principal porte-parole que le montant devrait être de \$107 au lieu de \$100 par mois. Le député n'a jamais dit que les personnes âgées, celles qui n'ont pas d'autres revenus, toucheront à l'âge de 65 ans \$325 par mois, dans le cas d'un couple marié, et \$170 par mois, dans le cas d'un célibataire. Surtout après avoir entendu le député de Winnipeg-Nord-Centre, cet après-midi, émettre des doutes quant à la sincérité du parti conservateur au sujet des vieillards, je dis que si jamais j'avais le malheur d'avoir besoin d'une greffe cardiaque, qu'on me donne le cœur d'un tory, car il n'a jamais battu pour les personnes âgées.

Des voix: Oh, oh!

• (2110)

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je puis assurer le député que les conservateurs ont tous un cœur mais que ce n'est pas cette partie de mon anatomie que je lui donnerais.

M. Alexander: Qu'avez-vous à dire maintenant, Ross?

M. Whicher: Je dis que je pensais chacun des mots que je viens de prononcer. Bien que nous ne possédions aucune donnée précise sur la proportion de pensionnés qui devront encore se soumettre à une évaluation des ressources pour être admis à l'assistance publique avant que cette mesure n'entre en vigueur, elle semble être de l'ordre de 5 à 10 p. 100, selon les régions. A l'exception d'un très petit nombre présentant des besoins très spéciaux, cette mesure apportera à nos vieillards un niveau de revenu suffisant pour qu'ils puissent se passer une fois pour toutes de l'assistance sociale.

Ces besoins spéciaux comprennent les médicaments, les soins hospitaliers, les soins à domicile et, évidemment, je manquerais de franchise si je ne rappelais aux députés que les provinces auxquelles incombent des responsabilités dans ce domaine, reçoivent 50 p. 100 des frais de cette aide aux termes d'un programme fédéral à frais partagés. Rappelons aux députés l'existence du programme fédéral à frais partagés des suppléments augmentés pour les vieillards et les handicapés en Colombie-Britannique. Ceci pourrait parfaitement s'appliquer à d'autres provinces comme, par exemple, à l'Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard. Si les conservateurs sont vraiment prêts à exercer des pressions sur les provinces et s'ils sont vraiment d'accord avec l'exposé fait en leur nom cet après-midi, ils devraient s'adresser à la riche province d'Ontario et demander à son premier ministre, avec lequel ils sont en rapports étroits, de faire en Ontario exactement la même chose qu'en Colombie-Britannique.